

Couples de VAR discrètes

Prérequis Notations

- Connaître les règles de calculs de sommes doubles.
- I, J : sous-ensembles de \mathbf{N} .
- (Ω, \mathcal{F}, P) : espace probabilisé fixé et X, Y deux VAR discrètes sur Ω .
- $(x_i)_{i \in I}, (y_j)_{j \in J}$ familles de nombres indexées sur I et J . Ces familles sont finies si I et J sont finis. Sinon, ils sont infinis et dénombrables.
- On pose ici : $X(\Omega) = \{x_i \mid i \in I\}$ et $Y(\Omega) = \{y_j \mid j \in J\}$.

I COUPLES DE VAR DISCRÈTES

A) COUPLE

[Couple] **Déf. 1**

Donnée de deux var discrètes X et Y définies sur le même espace Ω . Le couple est noté (X, Y) (l'ordre compte).

B) LOI CONJOINTE

[Loi du couple ou conjointe] **Déf. 2**

C'est la mesure de probabilité induite par la fonction de masse π définie sur $X(\Omega) \times Y(\Omega)$ par :

$$\pi(x_i, y_j) = P(X = x_i \cap Y = y_j)$$

notation $\equiv P(X = x_i, Y = y_j)$

Rem.1

- C'est bien une fonction de masse car la somme double $\sum \pi(x_i, y_j)$ converge vers 1 en appliquant dans le calcul de la somme double deux fois successivement la formule des probabilités totales.
- Il arrive de représenter la loi conjointe dans un tableau :

	$y =$	y_1	y_2	...	y_j	...
$x =$						
x_1						
x_2						
\vdots						
x_i					↓ $P(X = x_i, Y = y_j)$	
\vdots						

C) LOIS MARGINALES

[Lois marginales] **Déf. 3**

Si (X, Y) est le couple, les lois marginales du couple sont les lois des VAR X et Y .

[Loi conjointe donne lois marginales] **Thm. 1**

Soit $x \in X(\Omega)$. D'après la formule des probabilités totales avec le SCE associé à Y la série de t.g. $P(X = x, Y = y_j)$ converge et :

$$P(X = x) = \sum_{j \in J} P(X = x, Y = y_j)$$

Rem.2

- On a évidemment un résultat semblable pour l'obtention de $P(Y = y)$.
- Ainsi les lois marginales se trouvent en marge du tableau de la loi conjointe, d'où leur nom.

D) LOIS CONDITIONNELLES

[Loi cond. de X sous $Y = y$] **Déf. 4**

Soit (X, Y) un couple de var discrètes. Si $y \in Y(\Omega)$, la loi conditionnelle de X sous l'observation de $Y = y$ est la mesure de probabilité induite par la fonction de masse π définie sur $X(\Omega)$ par :

$$\forall i \in I \quad \pi(x_i) = P_{Y=y}(X = x_i).$$

Rem.3

- Définition semblable pour la loi de Y conditionnellement à $X = x$.
- X a autant de lois conditionnelles que de valeurs prises par Y .
- T1>** La connaissance de loi marginale de X et des lois conditionnelles de Y permet de retrouver la loi conjointe

Exple.1 | Cas typique : X suit une loi usuelle et les lois conditionnelles de Y sous l'observation de X sont des lois usuelles. C'est le cas si p.ex on lance un dé (Var X de loi $\mathcal{U}(6)$) et qu'ensuite on lance une pièce X fois et qu'on note Y le nombre de pile obtenues (les lois conditionnelles de Y sont des lois binomiales).

II MOMENTS

A) FORMULE DE TRANSFERT

[De transfert] **Thm. 2**

Soit u une fonction de deux variables et soit $Z = u(X, Y)$. Si les séries figurant dans l'expression ci-après convergent absolument, alors Z admet une espérance et

$$E(Z) = \sum_{i \in I} \sum_{j \in J} u(x_i, y_j) P(X = x_i, Y = y_j)$$

$$= \sum_{j \in J} \sum_{i \in I} u(x_i, y_j) P(X = x_i, Y = y_j)$$

Rem.4 | L'hypothèse est bien une hypothèse de **convergence absolue**.

B) COVARIANCE

[Covariance de deux var] **Déf. 5**

Pour deux variables admettant des moments d'ordre 2 :

$$\text{cov}(X, Y) := E[(X - E(X)) \times (Y - E(Y))]$$

Son signe renseigne sur la tendance qu'ont ces variables à évoluer dans le même sens.

[Propriétés de la covariance] **Prop. 1**

La covariance est bilinéaire, et $\text{cov}(X, X) = V(X)$.

[Formule de Koenig] **Thm. 3**

Si X et Y admettent un moment d'ordre 2, alors la relation suivante a un sens et est vraie :

$$\text{cov}(X, Y) = E(XY) - E(X)E(Y).$$

III INDÉPENDANCE

A) VARIABLES INDÉPENDANTES

[Lemmes des sous-familles et des coalitions] **Prop. 2**

Soit $n \geq 3$ un entier et X_1, \dots, X_n n variables aléatoires.

- a. Les familles de var indépendantes sont stables par extraction.
- b. Si r est un entier tel que $1 < r < n$ et $f : \mathbf{R}^r \rightarrow \mathbf{R}, g : \mathbf{R}^{n-r} \rightarrow \mathbf{R}$ deux fonctions, alors les variables aléatoires $f(X_1, \dots, X_r)$ et $g(X_{r+1}, \dots, X_n)$ sont indépendantes.

Rem.5

T2> Si X_1, \dots, X_n sont mutuellement indépendantes, alors, par le lemme des coalitions, les variables $X_1 + \dots + X_{n-1}$ et X_n sont mutuellement indépendantes. Cette propriété est particulièrement utile lorsque l'on souhaite démontrer par récurrence des propriétés sur des sommes de variables aléatoires indépendantes identiquement distribuées.

B) CORRÉLATION ET DÉPENDANCE .

[Variables décorréllées] **Déf. 6**

X, Y sont décorréllées si leur covariance est nulle. Sinon, on dit qu'elles sont corrélées.

[Espérance de variables décorréllées] **Prop. 3**

Deux variables X et Y sont décorréllées si et seulement si $E(XY) = E(X)E(Y)$.

[Lien entre les notions] **Prop. 4**

X, Y indépendantes $\Rightarrow \text{cov}(X, Y) = 0$
 $\text{cov}(X, Y) \neq 0 \Rightarrow X, Y$ dépendantes

Rem.6 | Ainsi pour deux variables X, Y indépendantes, $E(XY) = E(X)E(Y)$.

IV RÉSULTATS SUR LES SOMMES DE VAR

A) MOMENTS

[Moments des sommes] **Prop. 5**

- a. $E(X_1 + X_2 + \dots + X_n) = E(X_1) + E(X_2) + \dots + E(X_n)$
- b. $V(X_1 + X_2 + \dots + X_n) = V(X_1) + V(X_2) + \dots + V(X_n) + 2 \sum_{1 \leq i < j \leq n} \text{cov}(X_i, X_j)$.
- c. En particulier, si les variables X_1, \dots, X_n sont mutuellement indépendantes : $V(X_1 + X_2 + \dots + X_n) = V(X_1) + V(X_2) + \dots + V(X_n)$

B) LOI DE $X + Y$ OÙ X, Y SONT ENTIÈRES POSITIVES

[Loi de $X + Y$] **Thm. 4**

Soit X, Y deux var discrètes sur Ω telles que $X(\Omega) \subset \mathbf{N}$ et $Y(\Omega) \subset \mathbf{N}$. Alors $Z = X + Y$ est aussi à valeurs dans \mathbf{N} et sa loi est donnée par : $\forall n \in \mathbf{N}$

$$P(Z = n) = \sum_{k=0}^n P(X = k, Y = n - k) = \sum_{k=0}^n P(X = n - k, Y = k)$$

Rem.7 | Comme pour les variables à densité, ce calcul est celui d'une convolution. Il est donc important, dans la somme qui définit $P(Z = n)$ de bien déterminer le support, c'est-à-dire la liste des indices k pour lesquelles $P(X = n - k, Y = k) \neq 0$ pour que les bornes de la somme soient correctement définies.

C) STABILITÉ DES LOIS BINOMIALES

[Somme de binomiales indépendantes] **Thm. 5**

Soit $p \in]0, 1[$ est donné, N_1, N_2 deux entiers > 0 . Si $X_1 \rightsquigarrow \mathcal{B}(N_1, p), X_2 \rightsquigarrow \mathcal{B}(N_2, p)$ et sont **mutuellement indépendantes** alors $Z = X_1 + X_2$ suit une loi $\mathcal{B}(N_1 + N_2, p)$.

D) STABILITÉ DES LOIS DE POISSON

[Somme de Poisson indépendantes] **Thm. 6**

Soit λ_1, λ_2 réels > 0 . Si $X_1 \rightsquigarrow \mathcal{P}(\lambda_1), X_2 \rightsquigarrow \mathcal{P}(\lambda_2)$ et sont **mutuellement indépendantes** alors $Z = X_1 + X_2$ suit une loi $\mathcal{P}(\lambda_1 + \lambda_2)$.

Rem.8 | Ces deux derniers théorèmes s'étendent à un nombre fini arbitraire de variables **mutuellement indépendantes** (et de même paramètre de succès pour des variables binomiales).